

Check-liste concernant la restitution d'une chaufferie mobile

Nous vous prions de bien vouloir prendre en considération les points suivants avant la restitution de la centrale de chauffe mobile.

→ Veuillez nous aviser **(au moins 2 jours à l'avance)** de la date exacte de la restitution de la centrale.

| | | |
|------------------|---|--|
| <u>Citerne</u> | : | <i>Vidange complète des citernes (Le transport est interdit avec une citerne contenant du mazout).</i> |
| <u>Vidange</u> | : | <i>Ouvrir le robinet de vidange de la chaudière vider l'installation entièrement (danger de gel).</i> |
| <u>Flexibles</u> | : | <i>Enrouler les flexibles et les déposer dans la centrale.</i> |
| <u>Cheminée</u> | : | <i>Démonter le tuyau de prolongement de la cheminée et le déposer dans la centrale.</i> |
| <u>Clé</u> | : | <i>Déposer la clé dans la centrale (sur la chaudière) ou à l'endroit convenu au préalable.</i> |
| <u>Accès</u> | : | <i>Veillez assurer un passage libre pour le départ de la centrale.</i> |

Nous vous remercions, par avance, de bien vouloir respecter les points ci-dessus mentionnés.